RESEARCH HIGHLIGHTS

Socio-economic Series Issue 56

SUPPORTIVE HOUSING FOR SENIORS

Introduction

As more and more Canadians live longer and healthier lives, a large and growing market for housing geared specifically to older seniors (75+) is emerging. To help the housing and support service industries develop an appropriate range of housing options for this unique segment of the population, Canada Mortgage and Housing Corporation has researched and produced a new publication named *Supportive Housing for Seniors*.

Supportive Housing for Seniors describes the concept of supportive housing, discusses how it works, who can benefit from it, what types of supportive housing options can be made available and how these can be developed. It also presents 10 examples of supportive housing projects from across Canada. The following is a summary of the publication.

How information was obtained

Supportive Housing for Seniors was developed under the guidance of an advisory committee made up of representatives from a variety of agencies responsible for housing and health services for seniors from across Canada. It reflects the input received from the committee members and many other contributors.

To develop *Supportive Housing for Seniors*, the project team reviewed the most recent literature on the subject matter and consulted with the advisory committee members and a variety of experts and housing and support service providers. Members of the committee and other experts helped identify 44 examples of supportive housing projects from across Canada that might be included in the research. Ten of these were selected to carry out case studies. Information gathered through telephone interviews and completed questionnaires provided details about the day-to-day experiences of residents, managers, support service providers and sponsors of these projects.

The need for supportive housing

By 2031, the number of seniors over age 75 will grow by 277 per cent to about four million from 1.5 million in 1995. The number of seniors in the 85-plus age group will more than triple to over one million from 352,000 in 1995. The growth in the number of older seniors suggests that there will be a need to develop a wide range of housing options and solutions which can enable this unique segment of the population to exercise choices that reflect their own circumstances and preferences and to sustain or enhance their independence for as long as possible.

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS

Canada

Demographic Trends in Canada, 1961 -2031			
Year	Total Population	Total 65+	Per Cent 65+
1961	18,230,245	1,391,154	7.6
1996	28,846,760	3,527,840	12.2
2031	41,216,100	8,936,500	21.7

Source: Statistics Canada 1961 and 1996 Census, Nation Series, CD-ROM. Estimated population for 2031 according to Statistics Canada Population Projection Model, using a medium growth scenario.

Other social and health trends also suggest that a combination of housing and support services will be in demand.

- Gains in life expectancy have added to the number of years older seniors will live with health problems and activity limitations. Over half of seniors aged 74-84 have difficulty with one or more of the activities of daily living, as do three-quarters of the over 85 age group.
- The majority of Canadian women are now in the labour force, making it more difficult for them to take on the intensive care of their aging parents.
- Families are now smaller and there is considerable geographic mobility among adult children who move to seek job opportunities. This means fewer adult children living near their aging parents and able to offer even occasional help.
- The number of persons living alone is growing. By 2001, about one third of seniors over age 75 will be living alone. It is often the risk of living alone that forces seniors with disabilities to move unnecessarily to a long-term care institution.

The lifestyle preferences of seniors will be an important influence on choices they make about their housing. In 1996, 40 per cent of seniors over age 65 and 35 per cent of those over age 85 were still living alone in single detached dwellings — their family home. Today's seniors can better afford housing choices than in the past, although average income decreases with age and for those living alone. Furthermore, most older people are more active than previous generations and want to maintain independent lifestyle for as long as possible. They prefer to live in a residential setting of their own choice rather than move unnecessarily to a long-term care facility. These preferences indicate that, to appeal to seniors, supportive housing should maximize residential character and independent living.

What is supportive housing?

Supportive housing helps seniors in their daily living by combining a physical environment that is specifically designed to be safe, secure, enabling and home-like with support services such as meals, housekeeping and social and recreational activities. This allows residents to maximize their independence, privacy, dignity and decision-making abilities. Supportive housing can be developed in many forms depending on the types and level of services to be provided, the project size desired, the types of accommodation preferred, the types of tenure wanted and the types of sponsorship available. Services can be provided through a combination of on-site and off-site arrangements and can be made available to both residents and other older people living in the surrounding neighbourhood. Highly service-enriched supportive housing, such as assisted living, can be an alternative to unnecessarily accommodating people in a nursing home.

Supportive housing can be developed by the for-profit, the not-for-profit, or the public sector — or by partnerships between these sectors. It can be made available in a range of tenure types, such as rentals, leaseholds, condominiums and life leases. It is also possible to combine different tenure types in individual projects. Several provinces have developed their own definitions of supportive housing that is eligible for public funding. Many of the examples shown in *Supportive Housing for Seniors* have been developed under these programs.

Who can benefit from supportive housing?

Supportive housing can be most beneficial to seniors over 75 years of age; those who need help to carry out activities of daily living; those who are frail or have disabilities and those who are living alone. It can also benefit seniors who prefer to live with their peers in an environment where they can enjoy companionship and the freedom to pursue individual interests and lifestyles.

The five key components of supportive housing

1. Residential character

The research carried out during the development of *Supportive Housing for Seniors* indicates that seniors want a welcoming, home-like environment and that supportive housing projects should be located in safe, attractive residential neighbourhoods and blend in with the surrounding architecture. Regardless of the size and type of project, residents want to have control over their private living spaces. These should be manageable, safe, and secure and allow seniors to personalize them with their own furniture and possessions. Access to private outdoor spaces such as a balcony or patio is also important.

2. Supportive physical environment

The research also indicated that the physical environment of a supportive housing project should be carefully designed to be accessible, flexible, and safe — both indoors and out.

- The building layout should encourage socialization and mutual support through the provision of attractive common areas where residents can work on hobbies, carry out conversations, eat meals, exercise or entertain visitors in groups.
- Common and private spaces should be flexible enough to meet the changing needs of seniors without major renovations.
- Design features which can prevent accidents should be included, such as bathroom grab bars, non-slip flooring, wider doorways, easily reached electrical outlets, hot water temperature controls, coloured safety stripping on stairs and handrails in hallways.
- Wide, level, snow-free pathways, as well as automatic doors, covered entrances and good lighting will increase safety around the outside of the building.
- Assistive devices, such as shower seats and raised toilet seats, will increase safety and comfort, as will benches in common spaces such as elevator waiting areas.
- "Parking" spaces for walkers will be needed in dining and lounge areas.

3. Access to necessary support services

From the research, it is very apparent that a successful development plan needs to include seniors' needs and preferences for support services, both current and anticipated, and how much prospective residents can afford to pay for these services. There should be a "menu" of services that can be flexible as residents' needs change over time. Typical support services include meals, housekeeping, laundry, transportation, assistance with medication, help with dressing and bathing, wellness clinics, information and referral and social and recreational activities. Services can be delivered in different ways.

- A minimum on-site service package could be offered as part of the residents' monthly accommodation fee. Other services would be available as "add-ons" according to needs and preferences.
- Residents could receive services from government-funded off-site community agencies such as Home Care or Meals on Wheels. Residents may need assistance in accessing these services, as many are not aware of what is available.
- Services could be available on a pay-as-you-go basis, and delivered either by on-site staff or contracted out to local agencies.

Recreational activities are very important to older seniors, whether these are private hobbies or group programs. On-site programs can be also offered to other seniors living in the surrounding neighbourhood to encourage integration and improve cost efficiency.

Transportation can be arranged for outings and programs in the community. Partnerships with local community organizations can provide valuable benefits for all involved. Examples include:

- leasing space in the building to volunteer senior-serving organizations
- arranging visits from school children or single mothers with babies to foster intergenerational relationships
- taking student placements from universities or colleges
- setting up a central kitchen to provide communal or delivered meals for other seniors in the neighbourhood
- renting space to small businesses, such as hair salons or senior-oriented travel agencies.

4. Progressive management philosophy

The results of the research indicate that managers of supportive housing for seniors must have a genuine love of people. They must be good listeners, and responsive to the needs and preferences of residents. At the same time, they must be able to balance the expectations of residents with the resources that are available. Some of the most important attributes of progressive supportive housing management identified in the research include:

- involving residents in decisions that affect them
- communicating regularly with residents through meetings or newsletters
- knowing residents' family and friends
- establishing realistic expectations about what can be provided
- having guidelines for resident selection
- supporting front-line staff in their work
- establishing policies on residents' rights.

5. Affordability and choice

Because seniors come from different backgrounds there is a need for lifestyle choices in supportive housing. Market surveys indicate that seniors looking for new housing tend to prefer medium-sized projects containing 30-50 dwelling units rather than larger projects. Although small projects are more intimate, on-site support service packages may require a minimum size project for economic feasibility. Individual dwelling unit types can range from fully self-contained apartments, through suites with their own bathrooms and kitchens, to rooms with private bathrooms and kitchenettes. Market demand suggests that a number of two-bedroom units should be included in any project. There should also be choices in terms of project size and accommodation cost for each upper, medium and lower-income seniors.

Success tips for supportive housing developers

Current supportive housing providers advise those planning new projects to:

- conduct a community needs assessment survey in advance
- involve potential residents in the design phase of planning
- inform neighbours early and invite them to participate in project planning
- inform local health agencies and neighbourhood doctors to increase referrals
- remember that ensuite kitchens and balconies are psychologically important to potential residents, even if not well used
- use continuous advertising and marketing
- embrace the five key components of supportive housing.

102-00454/

Other useful publications from CMHC

- Planning Housing and Support Services for Seniors, NHA 2014
- SENIORS: A computer program designed to help plan housing and support services for older Canadians, NHA 6843
- Housing for Older Canadians, NHA 2184
- Housing Options for People with Dementia, NHA 2214
- FlexHousing: Homes that Adapt to Life's Changes, NHA 2020

Project Manager: Luis Rodriguez

Research Report: *Supportive Housing for Seniors*

Research Consultant: Social Data Research Ltd.

A full report on this project is available from the Canadian Housing Information Centre at the address below.

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the National Housing Act, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research.

The **Research Highlights** fact sheet is one of a wide variety of housing related publications produced by CMHC.

For a complete list of **Research Highlights**, or for more information on CMHC housing research and information, please contact:

The Canadian Housing Information Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, ON K1A 0P7

Telephone: 1 800 668-2642
FAX: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: http://www.cmhc-schl.gc.ca/Research

The information in this publication represents the latest knowledge available to CMHC at the time of publication and has been thoroughly reviewed by experts in the housing field. CMHC, however, assumes no liability for any damage, injury, expense or loss that may result from the use of this information

LE POINT EN RECHERCHE

Série socio-économique Numéro 56

LE LOGEMENT-SERVICES POUR LES AÎNÉS

Introduction

Comme un nombre toujours croissant de Canadiens vivent plus longtemps et en meilleure santé, nous assistons à l'émergence d'un important marché destiné spécifiquement au logement des personnes d'âge avancé (75 ans et plus), qui est appelé à connaître une croissance rapide. Afin d'aider le secteur de l'habitation et l'industrie des services de soutien à élaborer une gamme satisfaisante de choix de logements pour ce segment particulier de la population, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a mené des études dans ce domaine et publié un ouvrage intitulé *Le logement-services pour les aînés*.

Le logement-services pour les aînés définit le concept de logement-services, analyse le mode de fonctionnement d'un tel hébergement, indique qui peut en profiter, quels sont les choix qui peuvent s'offrir pour ce type de logement et de quelle façon élaborer ces choix. L'ouvrage présente également dix exemples d'ensembles de logement-services pour les aînés répartis à travers tout le Canada. Le texte qui suit est un résumé de l'ouvrage.

La collecte des informations

Le logement-services pour les aînés a été conçu sous la direction d'un comité consultatif composé de représentants de divers organismes, de partout au Canada, chargés d'offrir des services d'hébergement et de santé aux personnes âgées. La publication est le fruit de l'apport des membres du comité et de nombreux autres participants.

Pour concevoir l'ouvrage, l'équipe du projet a analysé les publications les plus récentes sur le sujet et a consulté les membres du comité consultatif ainsi que divers spécialistes et prestataires de services de soutien. Des membres du comité et d'autres spécialistes ont aidé les auteurs à repérer 44 ensembles de logements-services disséminés d'un bout à l'autre du Canada qui pourraient être intégrés à la recherche. Dix de ces projets ont été retenus aux fins des études de cas. L'information recueillie au moyen d'entrevues téléphoniques et de questionnaires a permis de connaître de manière plus précise la vie quotidienne des habitants de ces ensembles immobiliers, d'obtenir des données détaillées sur leurs administrateurs, les prestataires de services de soutien et les parrains de ces projets.

Le besoin d'un logement-services

D'ici à 2031, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans croîtra de 277 p. 100, passant de 1,5 million en 1995 à environ 4 millions. Pour la même période, le nombre de personnes âgées du groupe des 85 ans et plus aura plus que triplé, passant de 352 000 à plus d'un million. L'augmentation du nombre de personnes d'âge très avancé porte à croire qu'il faudra concevoir une vaste gamme de choix de logements et de modèles d'hébergement qui donneront à ce segment particulier de la population la

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

possibilité de faire des choix adaptés à leur situation propre et à leurs préférences, et qui contribueront à maintenir leur autonomie le plus longtemps possible ou à la renforcer.

Tendances demographic au Canada - 1961 à 2031			
Année	**Population totale**	**65 ans et plus**	**65 ans et plus en %**
1961	18 230 245	1 391 154	7,6
1996	28 846 760	3 527 840	12,2
2031	41 216 100	8 936 500	21,7

Source : Statistique Canada, Recensements de 1961 et 1996, série Le Pays, sur CD-ROM. L'estimation de la population en 2031 a été réalisée à l'aide du modèle de projection démographique de Statistique Canada; elle est basée sur une hypothèse de croissance moyenne.

D'autres tendances dans les domaines social et de la santé permettent également de croire qu'il y aura une demande pour une combinaison de services de logement et de soutien :

- L'espérance de vie accrue a fait augmenter le nombre d'années pendant lesquelles les personnes d'âge avancé vivront avec des problèmes de santé et des activités limitées. Plus de la moitié des personnes de 74 à 84 ans éprouvent des difficultés à exercer au moins une activité de la vie quotidienne, cette proportion atteignant les trois quarts pour le groupe des plus de 85 ans.
- La majorité des Canadiennes sont maintenant sur le marché du travail, de sorte qu'il leur est plus difficile de se charger des soins intensifs qu'exigent leurs parents âgés.
- Les familles sont maintenant plus petites et il y a une très grande mobilité géographique chez les enfants adultes qui se déplacent pour chercher des emplois. Ceci signifie qu'il y a moins d'enfants adultes qui habitent près de leurs parents âgés et qui sont en mesure de leur offrir de l'aide, ne serait-ce qu'occasionnellement.
- Le nombre de personnes vivant seules augmente. En 2001, environ le tiers des personnes de plus de 75 ans vivront seules. C'est souvent le risque que pose le fait de vivre seul qui force les personnes âgées souffrant de handicaps à déménager dans un établissement de soins de longue durée sans que ce ne soit vraiment nécessaire.

Le mode de vie que préfèrent les personnes âgées influe fortement sur les choix qu'elles font en matière d'habitation. En 1996, 40 p.100 des personnes de plus de 65 ans et 35 p. 100 de celles de plus de 85 ans vivaient encore seules dans des logements individuels — leur maison familiale. De nos jours, les personnes âgées peuvent, plus que par le passé, se permettre de faire des choix en matière de logement, bien que le revenu moyen baisse avec l'âge et pour ceux qui vivent seuls. En outre, la plupart des gens âgés sont plus actifs que ceux des générations précédentes et souhaitent conserver un mode de vie autonome le plus longtemps possible. Ils préfèrent vivre dans un milieu résidentiel de leur choix que de déménager sans nécessité dans un établissement de soins de longue durée. Ces préférences indiquent que, pour plaire aux personnes âgées, le logement-services devra être fortement axé sur l'aspect résidentiel et la vie autonome.

Qu'est-ce que le logement-services ?

Le logement-services aide les personnes âgées dans leur vie de tous les jours en offrant d'une part un milieu physique spécialement conçu pour être sûr, habilitant et de type familial, et d'autre part des services de soutien tels que la préparation des repas, l'entretien ménager et des activités sociales et de loisirs. Ceci permet aux personnes qui habitent dans de tels lieux de conserver leur autonomie, leur intimité, leur dignité et leur capacité de prendre des décisions. Le logement-services peut être offert sous plusieurs formes, selon les types et le niveau de services qu'on veut y fournir, selon la taille de l'ensemble immobilier souhaité, les genres de logement préférés, les modes d'occupation souhaités et les types de parrainage disponibles. Il est possible de combiner des services offerts à l'interne et des services offerts à l'extérieur des lieux d'habitation, et ces services peuvent

être offerts tant à ceux qui habitent les immeubles qu'à d'autres personnes âgées vivant dans le voisinage. Un hébergement offrant des services intensifs de soutien, tel que le logement avec assistance, peut constituer une solution de rechange à l'hébergement non nécessaire dans des foyers de soins infirmiers.

La conception de logement-services peut être l'œuvre d'entreprises privées à but lucratif, d'organismes à but non lucratif ou du secteur public, ou faire l'objet de partenariats entre ces secteurs. Les modes d'occupation de ce type de logement peuvent varier beaucoup: location à court terme, location à bail, copropriété, bail viager. Il est également possible de combiner divers modes d'occupation à l'intérieur d'un ensemble. Plusieurs provinces ont élaboré leur propre définition de logement-services admissible à un financement public. Parmi les exemples d'ensembles d'habitation retenus dans la publication *Le logement-services pour les aînés*, plusieurs ont été réalisés dans le cadre de tels programmes.

Qui peut profiter d'un logement-services?

Le logement-services est le plus avantageux pour les personnes âgées de plus de 75 ans; celles qui ont besoin d'aide pour mener les activités de la vie quotidienne; celles qui sont fragiles ou souffrent de handicaps et celles qui vivent seules. Il peut également être avantageux pour les gens âgés qui préfèrent vivre avec leurs pairs dans un milieu où ils peuvent profiter de la compagnie des autres, avoir la liberté de faire ce qui les intéresse et choisir leur mode de vie.

Les cinq volets essentiels du logement-services

1. Le caractère résidentiel

La recherche menée en vue de la publication *Le logement-services pour les aînés* indique que les personnes âgées veulent un milieu accueillant, de type familial, et des ensembles immobiliers offrant un hébergement avec services de soutien qui sont situés dans des quartiers résidentiels sûrs et agréables où ils se confondent dans l'architecture environnante. Quels que soient le genre ou la taille de l'ensemble immobilier, ceux qui y habitent veulent conserver la maîtrise de leur lieu d'habitation privé. Ces lieux d'habitation devraient être commodes, sûrs et on devrait pouvoir les personnaliser en y amenant ses propres meubles et ses biens personnels. L'accès à un espace extérieur privé, un balcon ou un patio par exemple, est également important.

2. Un milieu physique qui facilite la vie

La recherche a également démontré que le milieu physique d'un ensemble de logements-services devrait être soigneusement conçu de façon à offrir accessibilité, souplesse et sécurité — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

- L'aménagement général de l'immeuble devrait favoriser les rencontres et le support mutuel grâce des aires communes agréables où les habitants peuvent s'adonner à leur passe-temps favori, converser, prendre leurs repas, faire de l'exercice ou recevoir des visiteurs en groupes.
- L'aménagement des aires communes et privées devrait être suffisamment souple pour que les personnes âges puissent y apporter des modifications en fonction de leurs besoins sans qu'il soit nécessaire de faire d'importants travaux de rénovation.
- On devrait trouver dans la conception même de l'immeuble des caractéristiques qui aident à prévenir les accidents, qu'il s'agisse de barres d'appui dans les salles de bain, de planchers à surface antidérapante, de grandes entrées de portes, de prises de courant d'accès facile, de commandes de température de l'eau chaude, de bandes de sécurité de couleur dans les escaliers et de mains courantes dans les couloirs.
- Pour accroître la sécurité autour des immeubles, il devrait y avoir des sentiers larges, nivelés, débarrassés de la neige, ainsi que des portes automatiques, des entrées couvertes et un bon éclairage.
- Des accessoires fonctionnels tels que des sièges de douche et des sièges de toilettes relevés augmentent la sécurité et le confort, tout comme les bancs dans les aires communes, celles où l'on attend les ascenseurs par exemple.
- Il devrait y avoir des espaces de "stationnement" pour les déambulateurs dans les salles à dîner et les lieux de détente.

3. Un accès aux services de soutien nécessaires

Il ressort très nettement de la recherche que, pour avoir du succès, un projet de logements pour personnes âgées doit prévoir les besoins et préférences de celles-ci en matière de services de soutien, actuels et anticipés, et combien d'habitants éventuels pourront payer pour ces services. Il devrait y avoir un "menu" de services adaptable puisque les besoins de ceux qui y habitent changent avec le temps. Les services de soutien les plus courants sont la préparation des repas, l'entretien ménager, le lavage des vêtements, le transport, l'aide pour prendre des médicaments, se vêtir et prendre un bain, les centres de bien-être, les services d'information et d'aiguillage et, enfin, les activités sociales et de loisirs. Ces services peuvent être offerts de diverses façons:

- On devrait offrir un ensemble minimal de services disponibles sur place qui sont inclus dans le loyer mensuel. Des services additionnels seraient disponibles en fonction des besoins et des préférences.
- Les habitants pourraient recevoir des services d'organismes communautaires externes financés par des fonds publics, des organismes offrant des soins à domicile ou des services de repas à domicile par exemple. Les habitants pourraient avoir besoin d'aide pour obtenir ces services, puisque beaucoup de personnes âgées ne savent pas quels services sont disponibles.
- Les services pourraient être offerts selon le principe de la répartition et leur prestation incomber à un personnel sur place ou à des organismes locaux avec lesquels des contrats ont été passés.

Les activités de loisirs sont très importantes pour les personnes d'âge avancé, qu'il s'agisse de violons d'Ingres personnels ou de programmes destinés à des groupes. Les programmes de loisirs offerts sur place peuvent également accueillir d'autres personnes âgées vivant dans les environs afin de favoriser l'intégration et d'améliorer le rapport coûts-efficacité. Des services de transport peuvent être offerts pour des promenades et la participation à des programmes de loisirs dans la collectivité locale. Les partenariats avec des organismes communautaires locaux peuvent se révéler précieux pour toutes les parties. En voici des exemples:

- la location d'espace dans l'immeuble pour les organismes bénévoles de services aux personnes âgées
- l'organisation de visites d'écoliers ou de mères chefs de famille avec leurs bébés pour favoriser les relations intergénérationnelles
- le placement d'étudiants de niveau collégial ou universitaire
- l'établissement d'une cuisine centrale pour offrir des repas aux personnes âgées du voisinage ou leur livrer des repas
- la location d'espace à de petites entreprises, des salons de coiffure par exemple ou des agences de voyage dont les services sont destinés aux personnes âgées

4. Une philosophie de gestion progressiste

Les résultats de la recherche indiquent que les administrateurs d'immeubles de logements-services pour les aînés doivent véritablement aimer les gens. Ils doivent savoir écouter, être sensibles aux besoins et aux préférences des habitants de l'immeuble. D'autre part, ils doivent être capables de maintenir un équilibre entre les attentes des habitants et les ressources disponibles. Les principales caractéristiques d'une gestion progressiste de l'hébergement avec services de soutien mentionnées dans la recherche sont les suivantes:

- la participation des habitants de l'immeuble aux décisions qui les touchent
- une communication fréquente avec les habitants au moyen de réunions ou de bulletins
- la connaissance de la famille et des amis des habitants
- la formulation d'attentes réalistes quant aux services qui peuvent être offerts
- l'établissement de lignes directrices pour la sélection des habitants
- l'appui au personnel de première ligne dans son travail
- la formulation de politiques sur les droits des habitants de l'immeuble

5. Abordabilité et choix

Comme les personnes âgées sont issues de milieux différents, il faut leur offrir des choix de modes de vie dans logement-services. Des études de marché montrent que les personnes âgées recherchant un nouveau lieu d'habitation tendent à préférer les ensembles de taille moyenne comprenant de 30 à 50 logements aux ensembles plus grands. Bien que les petits immeubles assurent une plus grande intimité, la prestation d'un ensemble de services de soutien sur place peut exiger un ensemble immobilier de taille minimale pour être rentable. Les types de logements individuels peuvent varier de l'appartement entièrement autonome aux chambres avec salle de bain et cuisinette privées, en passant par les logements possédant plusieurs pièces et leurs propres salle de bain et cuisine. La demande sur le marché indique que tout ensemble devrait comprendre un certain nombre de logements de deux chambres. Il devrait également y avoir des choix possibles en ce qui a trait à la taille de l'ensemble immobilier et aux coûts de l'hébergement de façon à répondre aux besoins des personnes âgées de tous les niveaux de revenu, élevé, moyen ou faible.

Conseils pratiques aux promoteurs de projets de logement-services

Ceux qui offrent actuellement un logement-services donnent les conseils suivants à ceux qui planifient la construction de nouveaux ensembles:

- faites au préalable une étude d'évaluation des besoins de la collectivité
- faites participer les habitants éventuels à la phase de conception du projet
- informez les voisins tôt et invitez-les à participer à la planification du projet
- informez les organismes locaux de santé et les médecins des environs pour qu'ils en informent leurs patients
- rappelez-vous que les cuisines et les balcons attenants sont psychologiquement importants pour les éventuels habitants des immeubles, même si ces aménagements ne sont pas beaucoup utilisés
- faites continuellement de la publicité et du marketing
- intégrez les cinq volets essentiels de logement-services au projet

Autres publications utiles de la SCHL

- Planification du logement et des services de soutien à l'intention des aînés, LNH 2015
- AÎNÉS: un programme informatisé conçu pour aider à la planification du logement et des services de soutien pour les Canadiens âgés, LNH 6842
- Le logement des aînés au Canada, LNH 2185
- Les choix de logements pour les personnes atteintes de démence, LNH 2215
- Bâti-Flex : un chez-soi adaptable, LNH 2021

Directeur de projet : Luis Rodriguez

Rapport de recherche : *Le logement-services pour les aînés*

Consultant de recherche : Social Data Research Ltd.

On peut obtenir un rapport complet sur ce projet de recherche auprès du Centre Canadien de documentation sur l'habitation à l'adresse indiquée ci-après.

Recherche sur l'habitation à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la Loi nationale sur l'habitation, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à en publier et à en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Les feuillets documentaires de la série **Le point en recherche** comptent parmi les diverses publications sur le logement produites par la SCHL.

Pour recevoir la liste complète de la série **Le point en recherche**, ou pour obtenir des renseignements sur la recherche et l'information sur le logement de la SCHL, veuillez vous addresser au :

Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : http://www.cmhc-schl.gc.ca/Recherche

Cette publication contient les renseignements les plus à jour dont disposait la SCHL au moment de sa parution et ont été revus, par des experts du secteur de l'habitation. Toutefois, la SCHL n'assume aucune responsabilité pour les dommages, les blessures, les coûts et les pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements.